La nature et
la fonction des mots

→ La **nature** d'un mot correspond à son identité. Il appartient à une classe de mots.
Un mot peut être :

- un article défini (le, la, les, l') ou indéfini (un, une, des) ;
- un déterminant (ce, mon, ta, ses...) ;
- un nom commun (maison, débris...) ou un nom propre (Ferdinand, Chartres...) ;
- un pronom (je, elle, la, leur...) ;
- un adjectif (original...) ;
- un verbe (orner, reflètent) ;
- un adverbe (parfois, rapidement...) ...

Attention !
La nature d'un mot ne change pas. Elle est toujours indiquée dans le dictionnaire.
maison : nom - original(e) : adjectif

→ La **fonction** d'un mot correspond à son rôle dans la phrase.
Par exemple, un nom peut avoir différentes fonctions : sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, complément du nom.

Certaines maisons illustrent les rêves de leurs créateurs.

sujet	verbe	complément d'objet	complément du nom

Attention !
La fonction d'un mot change selon la phrase.
La maison est originale. - Je regarde la maison.

sujet	complément d'objet